



Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	4 677 000 \$
Virements réglementaires et autres	(1 359 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(1 397 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(200 000) \$
Récupération d'impôts	372 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	1 025 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	200 000 \$
Alimentation RRE	(2 874 000) \$
Alimentation Réserve générale	(444 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²
1 396 698 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²
199 861 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	147 019 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	130 536 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	56 942 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	595 089 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	200 383 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	266 729 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	